



Vaccination rougeole

Les 5 bonnes raisons de se faire vacciner



La rougeole, une maladie très contagieuse dont les complications peuvent être graves, surtout chez les adolescents et les adultes.

La vaccination est le moyen de protection le plus efficace.

—◆—
Depuis le début 2023, on observe en France de **nombreux cas de rougeole**, en grande majorité chez des personnes non ou mal vaccinées (avec 1 dose seulement).

Qu'est-ce que la rougeole ?

La rougeole est due à un virus qui se transmet très facilement par la toux ou les éternuements. Une personne contaminée par ce virus est contagieuse avant même de se sentir malade. Sans vaccination, une personne contagieuse peut contaminer 15 à 20 personnes.

La rougeole commence par une fièvre élevée, une toux, des yeux rouges qui pleurent, puis des petites taches rouges qui apparaissent sur la peau. Il peut y avoir des complications – pneumonies, atteintes du cerveau, convulsions – qui nécessitent une hospitalisation. Le risque d'atteinte neurologique (encéphalite) est plus important chez les adolescents et les jeunes adultes que chez les enfants.

Beaucoup de grands enfants, d'adolescents et de jeunes adultes n'ont pas été vaccinés quand ils étaient nourrissons. S'ils n'ont pas attrapé la rougeole, ils n'ont donc pas d'anticorps qui les protègent s'ils rencontrent un cas de rougeole. Ils risquent alors de se contaminer à un âge où la fréquence des complications est élevée et où ils risquent également de transmettre le virus à d'autres personnes.



Qui doit être vacciné ?

Les personnes nées depuis 1980 devraient avoir reçu 2 injections de vaccin rougeole-oreillons-rubéole (ROR). En cas de doute sur le nombre de doses reçues, il ne faut pas hésiter à se vacciner, il n'y a pas de risque même si on est déjà immunisé. Pensez-y en particulier en cas de voyage à l'étranger. Les personnes nées avant 1980 n'ont pas besoin d'être vaccinées.

Quels sont les effets secondaires ?

Le vaccin est bien toléré. Une personne sur dix peut avoir de la fièvre, parfois accompagnée de petites taches rouges sur la peau, entre 5 et 12 jours après l'injection. Une rougeur ou un gonflement à l'endroit de la piqûre est possible, mais rare.

Le vaccin est-il remboursé ?

Le vaccin est pris en charge à 100 % par l'Assurance maladie pour tous les enfants jusqu'à 17 ans. Au-delà, il est remboursé à 65 %. Le reste est pris en charge par les mutuelles.

Où se faire vacciner ?

Adressez-vous au professionnel de santé de votre choix : médecin généraliste, pédiatre ou sage-femme. Les infirmiers et pharmaciens peuvent également prescrire et vacciner les personnes à partir de 11 ans (et les infirmiers peuvent administrer le vaccin chez les enfants). Vous pouvez aussi aller dans un centre de protection maternelle et infantile (enfants de moins de 6 ans) ou dans un centre de vaccination.

—→
**2 injections
séparées
d'au moins
un mois**

assurent une
protection très
élevée contre
la rougeole.

—>

**Une question,
un conseil ?
Parlez-en à
votre médecin
ou un autre
professionnel
de santé.**

—>

Un risque qui persiste

On observe actuellement un recrudescence importante de la rougeole en Europe et dans le monde et la France n'est pas épargnée. Les grands enfants, adolescents et jeunes adultes non vaccinés sont souvent touchés.

Un vaccin nécessaire

Un vaccin qui permet de se protéger mais aussi de protéger les personnes les plus fragiles qui ne peuvent pas être vaccinées.

Les personnes nées depuis 1980 doivent vérifier si elles sont à jour.

Un vaccin efficace

Il n'est pas trop tard si on n'a pas été vacciné enfant. Le vaccin ROR permet à tout âge d'éviter d'attraper la rougeole. Il protège des complications graves de la maladie qui sont plus fréquentes chez les adolescents et les adultes.

Un vaccin simple

2 injections à au moins un mois d'intervalle suffisent pour être protégé.

Un vaccin sans danger

Une fièvre et des rougeurs sur la peau peuvent parfois survenir dans les jours suivant l'injection.

Un vaccin facile à faire

Vous pouvez vous faire vacciner par votre médecin ou une sage-femme mais aussi par un infirmier, ou un pharmacien si vous avez plus de 11 ans.



Le site de référence qui répond à vos questions

